

## Guerre de couleurs autour d'une fontaine au temps de la Deuxième République

*La Puisaye est une région située à l'ouest du département de l'Yonne. C'est une région de bocage, de mares, de haies touffues et de chemins secrets. C'est un peu la Vendée bourguignonne. Mais au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est une Vendée rouge. La Révolution de 1848, en éveillant des espérances de lendemains meilleurs, radicalise le peuple des campagnes qui entre en insurrection pour s'opposer au Coup d'État de Napoléon III et pour défendre la République. Plusieurs milliers de paysans et d'artisans marchent sur Toucy et Auxerre, se heurtent à l'armée, et finalement se débandent. Il y a des morts et des arrestations par centaines. Plus de quatre cents personnes sont condamnées à la déportation en Algérie. L'épisode rapporté ci-dessous - et traité sur le mode humoristique - se situe quelques mois avant le Coup d'État du Deux-Décembre, en septembre 1851, à Saint-Fargeau<sup>1</sup>.*

En ce matin de mi-septembre 1851, le gendarme Apollinaire Quinquet, regarde la dépêche qu'il vient de recevoir d'un air soucieux. Ses ennuis continuent et semblent ne pas avoir de fin.

« Toucy le 15 septembre 1851

Aux forces de gendarmerie déléguées à Saint-Fargeau

Exigeons des résultats rapides et des arrestations subséquentes dans l'enquête sur l'attentat dont est victime la fontaine municipale. Monsieur Tricot, notaire et Monsieur Lavollée, marchand de parapluies de ladite commune, viennent de nous faire part de leur mécontentement et de leur impatience devant les lenteurs de l'enquête et l'absence totale de résultats dans une affaire où le parti de la subversion sociale se gausse de l'autorité et fait les gorges chaudes de l'impuissance de la force publique. Vous voudrez bien rédiger un rapport sur l'avancée de vos investigations et nous dire quels résultats vous avez obtenus. Ordre impératif. »

Le gendarme Quinquet ne peut plus tergiverser, louvoyer ou s'esquiver. Cette fois, l'Autorité, exige un rapport écrit. La dépêche est claire et elle est signée du lieutenant Rousseau qui ne passe pas pour un tendre. En vérité, l'enquête dont on l'a chargé piétine. Cela fait quinze jours qu'on l'a envoyé, lui, Quinquet, le gendarme émérite, dans ce trou perdu de Puisaye, pour résoudre une ténébreuse affaire. Et malgré son opiniâtreté, ses ruses et sa subtilité, rien à se mettre sous la dent. Pas le plus petit commencement de piste. Ah ! ce n'est pas du *nanan*, comme l'affaire de l'échelle rouge de Lavau. Ça, c'était de l'enquête facile !

- À qui appartient cette échelle ?
- À moué.
- Qui l'a peinte en rouge ?
- C'est moué.
- Au nom de la loi, je vous arrête.

---

<sup>1</sup> Pour avoir le récit détaillé de ces événements, consulter notre ouvrage *L'Yonne sous la Deuxième République. De la Révolution de 1848 à l'insurrection de Puisaye*.

Et hop, direction, la brigade et rédaction du rapport :

« Procès-verbal rédigé par Apollinaire Quinquet, gendarme à pied.

Le 4 août 1851, je me suis rendu chez le Sieur Marnier, journalier à Lavau qui laisse nuit et jour une échelle rouge appuyée sur sa maison. Sur la plainte du maire de cette commune, nous nous sommes transporté sur le territoire de cette commune et avons examiné l'objet litigieux. C'est une échelle grande et rouge. Cet objet de guerre civile et d'anarchie est évidemment exposée là en permanence pour exciter la haine contre les gens honorables. Aux réponses positives répondues à mes questions que je lui ai posées, j'ai appréhendé le Sieur Marnier et l'ai amené à la brigade. L'objet du délit a été saisi. »

Bien sûr, la justice laxiste n'a rien trouvé à redire à ces faits répréhensibles et constitués et le gendarme Quinquet trouve tout à fait désolant que ces Messieurs de Toucy, le lieutenant Rousseau et Monsieur le Juge de Paix, aient jugé bon de relâcher Marnier et de lui rendre son échelle.

Il sait bien, lui, Quinquet, qu'il se trame quelque chose dans les profondeurs de cette Puisaye, au fond des bois et à l'abri des *bouchures*<sup>2</sup>. Cette Puisaye, c'est un vrai pays de sauvages. Les hommes sont de petite taille – à peine quelques centimètres au-dessus du mètre cinquante (les femmes largement en dessous) - ils portent, été comme hiver, la même blouse bleue et ont aux oreilles des anneaux d'or « qui protègent du mal des yeux ». Ils vivent entassés dans leurs chaumières avec leurs animaux, ne mangent que du pain noir et des pommes de terre, ne savent ni lire ni écrire, parlent patois, jurent comme des mécréants et ne respectent pas les prêtres. Quant à l'observation de la loi... tout ça, c'est maraudeurs, braconniers et compagnie. On parle de réunions nocturnes dans des carrières, de lectures de brochures à l'étage des cabarets. C'est sûr, il se prépare quelque chose. Uldéric Perreau, cultivateur à Sougères, a fait peindre un bonnet rouge – un bonnet phrygien – au-dessus de sa porte. Laplagné, cordonnier à Bléneau, montre à qui le veut, un miroir au cadre peint en rouge. Bernot, potier riche mais pervers par les dangereuses idées à la mode venues de la capitale, a carrément fait peindre sa maison de Treigny en rouge. Ternois, qui est vigneron, a répondu à quelqu'un qui lui demandait à quoi il travaillait, qu'il fabriquait une guillotine. Pirouelle a donné le prénom de Robespierre à son fils qui vient de naître<sup>3</sup>. Si ces messieurs de Toucy ne sont pas inquiets avec tout ça !

Mais ces réflexions qui agitent le gendarme Quinquet ne résolvent aucunement son douloureux dilemme. Ecrire ou ne pas écrire ? Ecrire et avouer son échec est une grande douleur. Ne pas écrire, un acte d'insubordination. La dépêche de Toucy est claire. Un rapport écrit est exigé. Le lieutenant Rousseau a signé de sa main et il y a même, mais oui, une seconde signature, celle du sous-préfet de Joigny ! Cette fois, pas d'hésitation, il faut rédiger. En soupirant, le gendarme Quinquet, saisit sa plume et la taille d'un air mélancolique.

---

<sup>2</sup> « Bouchures » : haies en patois de Puisaye.

<sup>3</sup> Tous ces faits sont avérés et relatés dans les rapports de gendarmerie de l'époque.

« Rapport du gendarme Quinquet. 16 Sept<sup>bre</sup> 1851. Depuis Saint-Fargeau (département de l'Yonne).

Je suis été requis, le 5 sept<sup>bre</sup> 1851, pour enquêter sur des faits mystérieux qui se produisent au sein de la ville de Saint-Fargeau (département de l'Yonne). Sur la place principale de cette commune, en plein milieu, il y a une fontaine qui a été récemment offerte aux habitants par M. le Marquis de Bontin. Cette fontaine est surmontée d'une urne blanche d'où s'échappe une onde pure. Cette urne est régulièrement victime de lâches attentats nuitamment exécutés. Des anonymes la recouvrent d'une immonde peinture rouge qui ensanglante le paysage. Monsieur le Maire de Saint-Fargeau (département de l'Yonne) a beau la faire repeindre en blanc à chaque fois, la nuit suivante, elle est peinturlurée en rouge par des individus anonymes et inconnus. Vu l'ambiance qui règne en Puisaye, en ce moment, cette urne rouge, qui se présente aux yeux matinaux des habitants, produit le plus mauvais effet. Aussi, Monsieur le Maire de Saint-Fargeau (département de l'Yonne), a-t-il demandé l'aide de la force publique pour faire cesser ce scandale.

J'ai commencé mon enquête en interrogeant tous les habitants qui logent sur le pourtour de la place. Tout le monde m'a dit que personne n'avait rien vu, rien entendu. Aussi, j'ai décidé de faire le guet. Je me suis mis en faction tout auprès de la fontaine, à la nuit tombée. La nuit était nocturne et la lumière de la lune éclairait le moindre recoin d'une lueur diaphragme. L'urne était blanche, fraîchement repeinte du matin. Jusqu'à une heure avancée de la nuit je n'ai vu personne. Au petit matin, quelle ne fut pas ma surprise de voir l'urne recouverte de peinture rouge. Profitant d'un léger relâchement de mon attention ou du passage d'un nuage devant la lune, de lâches individus avaient commis leur forfait.

La nuit suivante, je me suis posté à nouveau auprès de la fontaine (repeinte à la couleur de l'innocence) en compagnie du chien du bedeau qui est une brave bête bien que nonchalante. Je comptais sur le chien pour aboyer au moindre bruit. Cette surveillance n'a pas produit les effets escomptés et au petit matin l'urne était, de nouveau, aussi rouge que la veille. J'ai réveillé le chien et je suis allé me coucher.

La nuit d'après je me suis mis en faction avec du saucisson, du vin rouge et du café. La veille a été longue et ma vigilance ininterrompue. Cette nuit là, l'urne est restée virginale et inviolée. Fort de ce succès, je suis allé voir Monsieur le Maire de Saint-Fargeau (département de l'Yonne) qui m'a dit que oui, c'était bien, mais qu'on ne pouvait pas faire garder la fontaine toutes les nuits par la gendarmerie et qu'on ne savait toujours pas qui c'était qui faisait ça. Il m'a dit aussi que j'étais trop voyant avec mon uniforme, mon sabre et mon bicorne et qu'il fallait user de ruse pour attraper les malandrins barbouilleurs. Il m'a conseillé de me poster, revêtu uniquement de mon autorité, sous un porche d'une maison de la place et d'appréhender tous les louches individus qui s'approcheraient de la fontaine avec un pot de peinture et un pinceau.

La nuit suivante, je me suis donc posté sous l'ombre d'un porche, avec la fontaine dans mon champ de myrrhe, uniquement revêtu de mon autorité. Je dois dire que je n'ai vu personne, à part, à la tombée de la nuit, une dame qui sortait de l'église et qui, passant devant moi, s'est enfuie à toutes jambes dès qu'elle m'a vu. Sans doute, mon autorité l'aura effrayée. Mais l'urne était, au petit matin, aussi éclatante de blancheur que la veille.

Une semaine plus tard, Monsieur le maire est venu me voir à l'auberge du Cheval Blanc, où je loge et où je garde continûment la chambre pour soigner le coryza que j'ai contracté suite au refroidissement de ma dernière faction. Il m'a dit que la fontaine était de nouveau aux couleurs du parti partageux et anarchiste et qu'il avait pris une grande décision (en concertation avec l'ensemble du conseil municipal). L'urne serait, par les soins du garde champêtre repeinte en vert.

Cette décision municipale, immédiatement appliquée, a produit les plus heureux effets. Depuis plusieurs jours maintenant, l'eau coule, limpide et joyeuse, du col épanoui de l'urne aux couleurs de l'espérance.

Les doigts anonymes qui maniaient le pinceau courent toujours<sup>4</sup>.

Signé : Apollinaire Quinquet, gendarme à pied

**PCC : Denis Martin**

---

<sup>4</sup> Cette guerre des couleurs autour de la fontaine de Saint-Fargeau est authentique.